

Vaches viandeuses

Dernière mise à jour : 08 décembre 2025

En résumé : En 2024, la Wallonie compte 212 666 vaches viandeuses, soit 22 % du cheptel bovin régional, avec un cheptel moyen de 47 vaches par exploitation. Les grandes exploitations gagnent du terrain, et la production est majoritairement assurée par des structures professionnelles, dont plus de la moitié sont spécialisées en bovins viandeux. Les élevages mixtes et ceux associant cultures et bovins complètent le paysage.

Bovins viandeux

-

Détenteurs

-

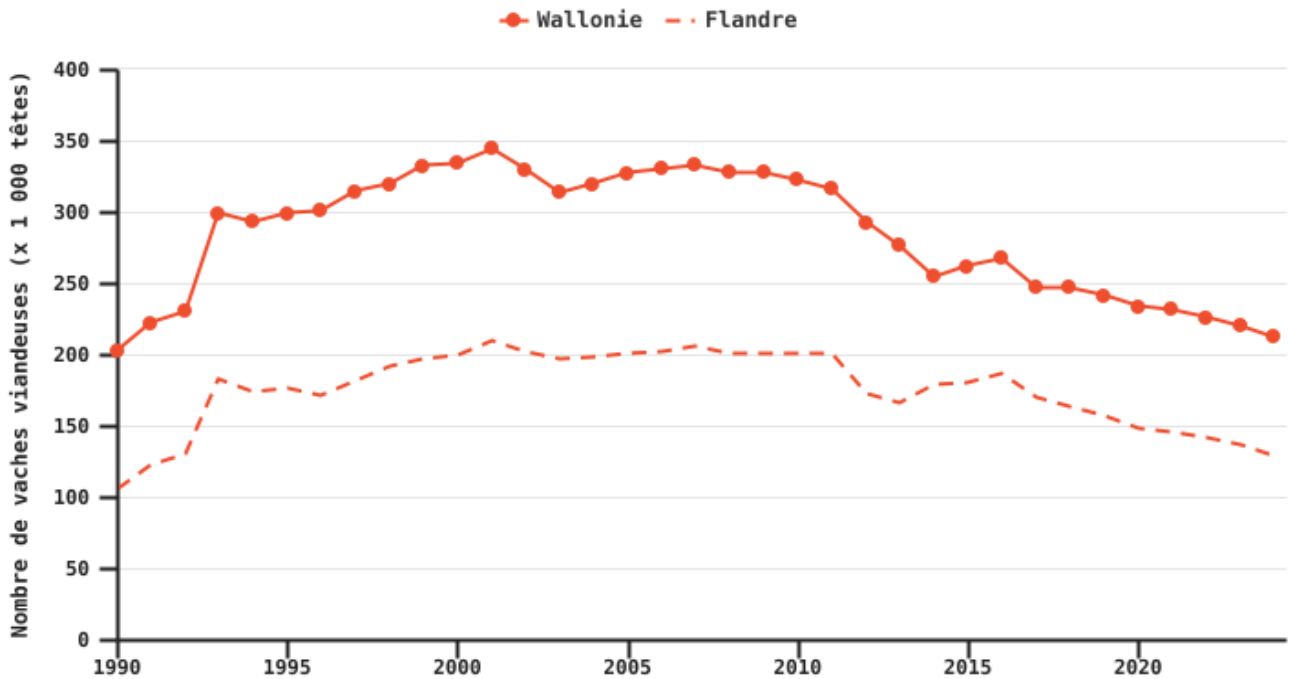
Cheptel moyen

Au sein des exploitations

- Cheptel

En 2024, la Wallonie compte **212 666 vaches viandeuses**, soit 22 % du cheptel bovin régional. Ce nombre a diminué de 34 % depuis 2010. À l'échelle nationale, elle regroupe **62 % des vaches viandeuses belges**.

Evolution du nombre de vaches viandeuses

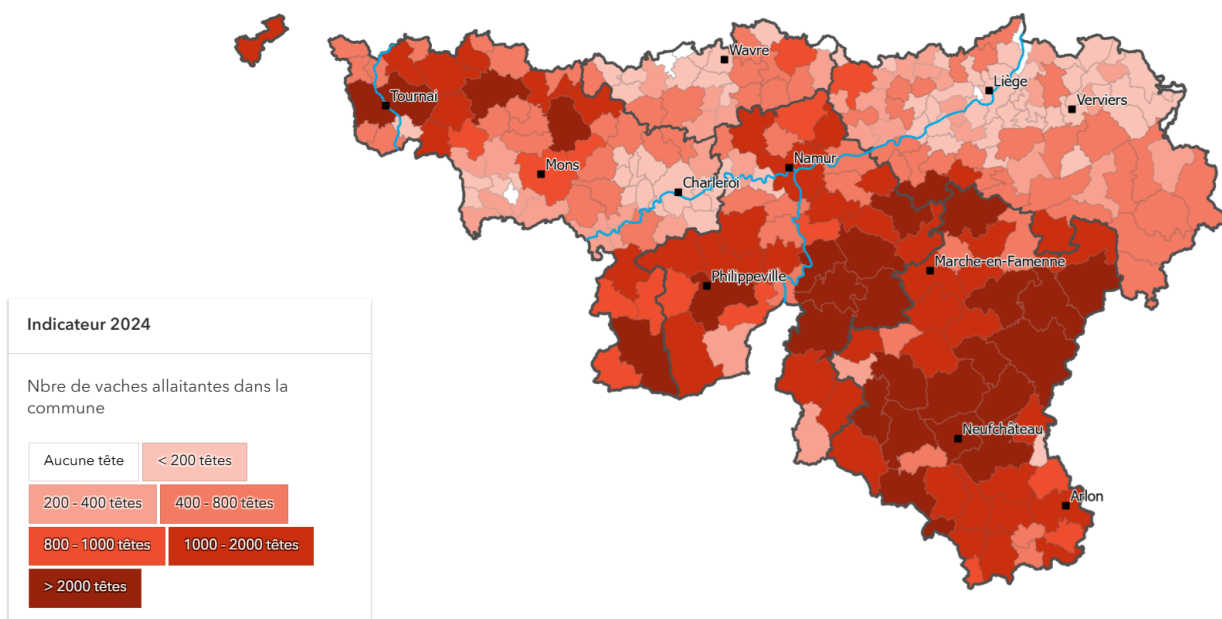


Contrairement aux vaches laitières, le nombre de vaches viandeuses en Wallonie a augmenté de 8 % depuis 1990. Cette évolution, marquée par des fluctuations, s'explique par des facteurs sanitaires et politiques. La réforme de la PAC de 1992 a entraîné une forte hausse du cheptel jusqu'à un pic de 343 000 têtes en 2001. Depuis, les crises sanitaires (dioxine, ESB), les réformes successives de la PAC et la baisse de rentabilité du secteur ont conduit à une diminution progressive du nombre d'animaux, qui se poursuit encore aujourd'hui.

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Répartition des vaches viandeuses par commune en 2024



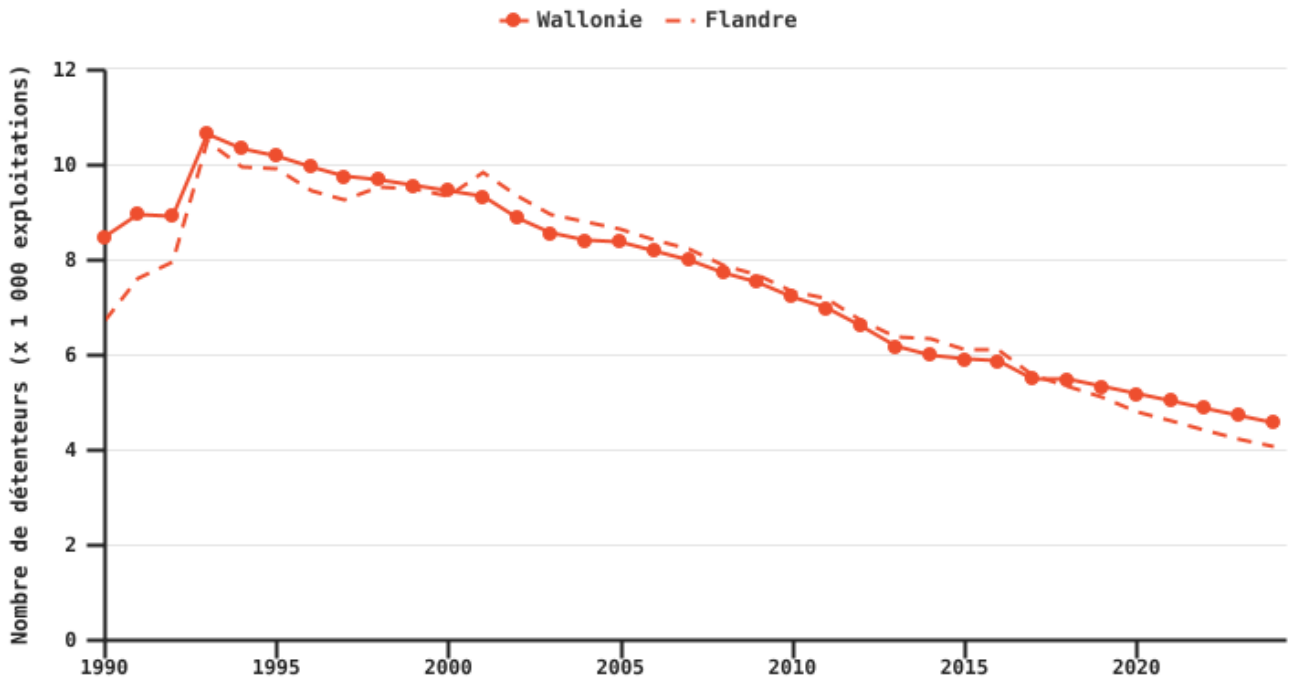
SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

- Détenteurs

En Wallonie, **4 571 exploitants** détiennent des vaches viandeuses, soit 37 % des exploitations agricoles régionales. Ce chiffre représente environ la moitié du total national, les détenteurs étant répartis à parts presque égales entre la Wallonie et la Flandre. En 2010, la moitié des exploitations wallonnes détenaient des bovins viandeux ; depuis lors, leur nombre a diminué de 37 %.

Evolution du nombre de détenteurs de vaches viandeuses



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

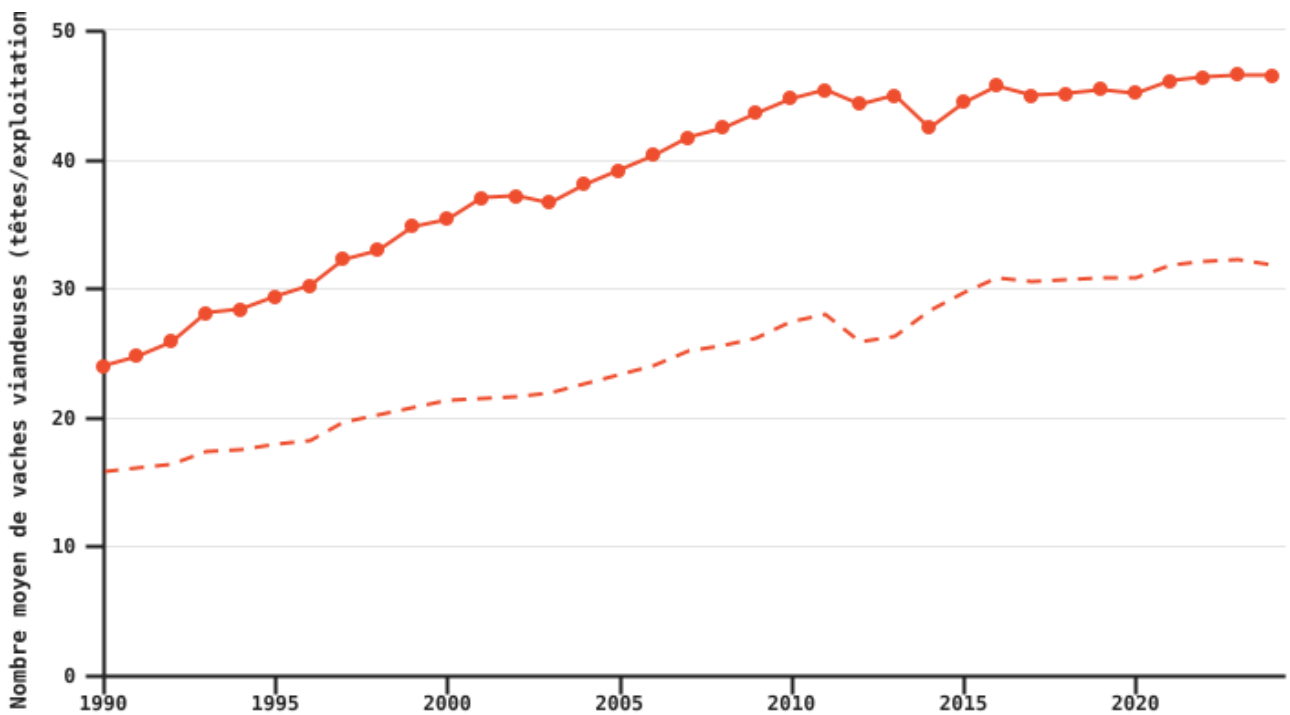
- Cheptel moyen

Depuis 2010, la diminution du nombre de vaches viandeuses et celle des détenteurs a été relativement similaire conduisant à un cheptel moyen relativement stable. En 2024, celui-ci atteint **47 vaches**.

Ce chiffre reste supérieur à celui observé en Flandre, où les élevages comptent en moyenne 32 vaches viandeuses. Depuis 2010, le cheptel moyen a progressé plus rapidement dans cette région (+ 16 %).

En Wallonie, **39 % des détenteurs possèdent entre 5 et 25 vaches viandeuses**, mais ne regroupent que 12 % du cheptel. À l'inverse, les grands troupeaux (plus de 75 vaches) représentent 18 % des exploitations et concentrent la moitié des vaches viandeuses wallonnes.

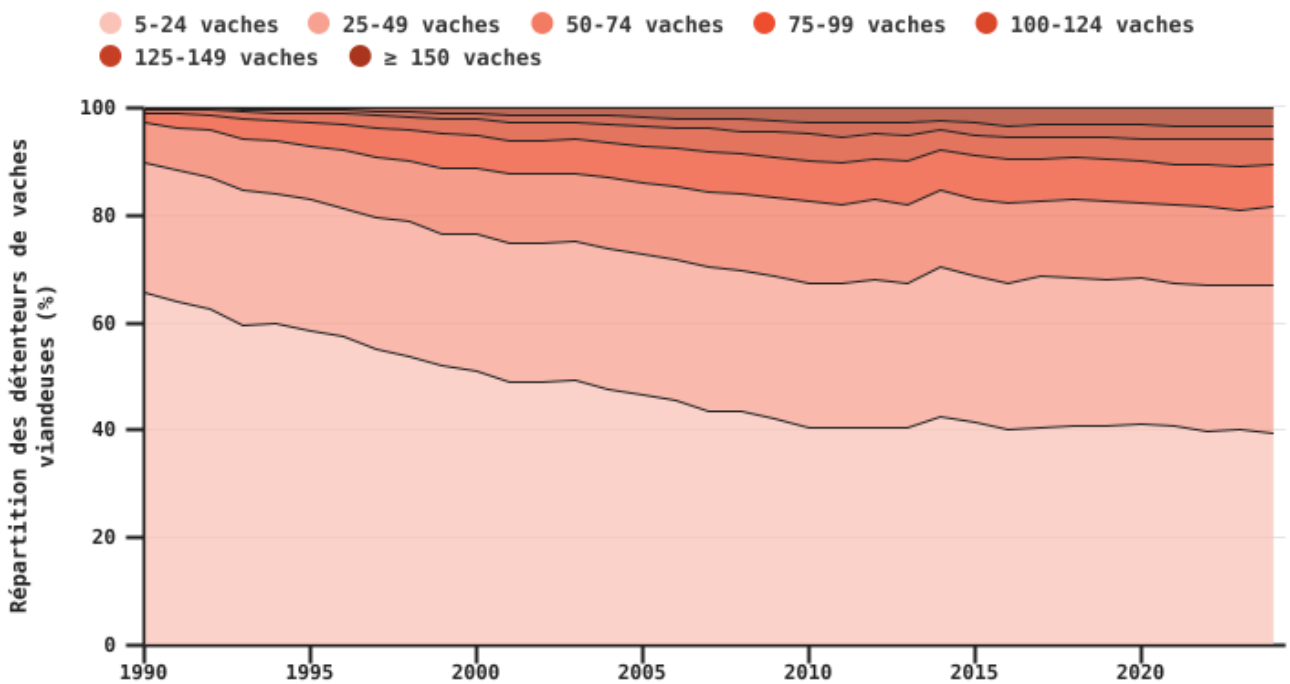
Evolution du nombre moyen de vaches viandeuses par exploitation



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

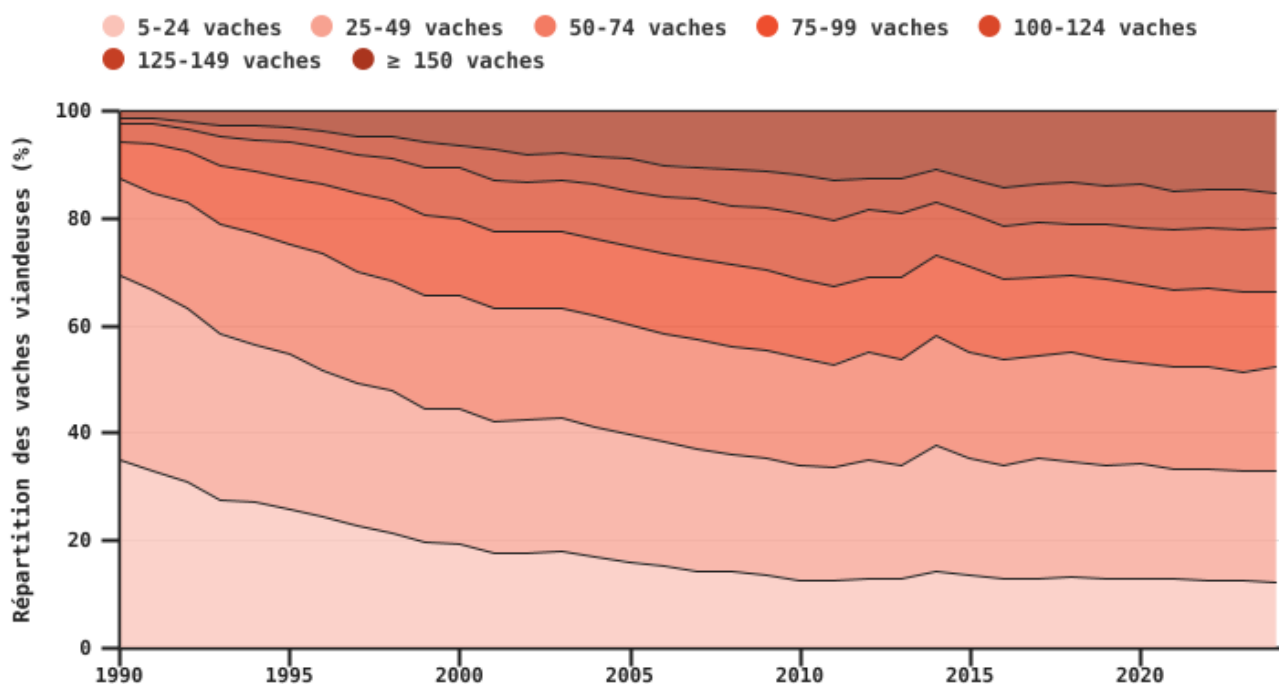
Evolution de la répartition des détenteurs de vaches viandeuses selon la taille des cheptels



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Evolution de la répartition du nombre de vaches viandeuses selon la taille des cheptels



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

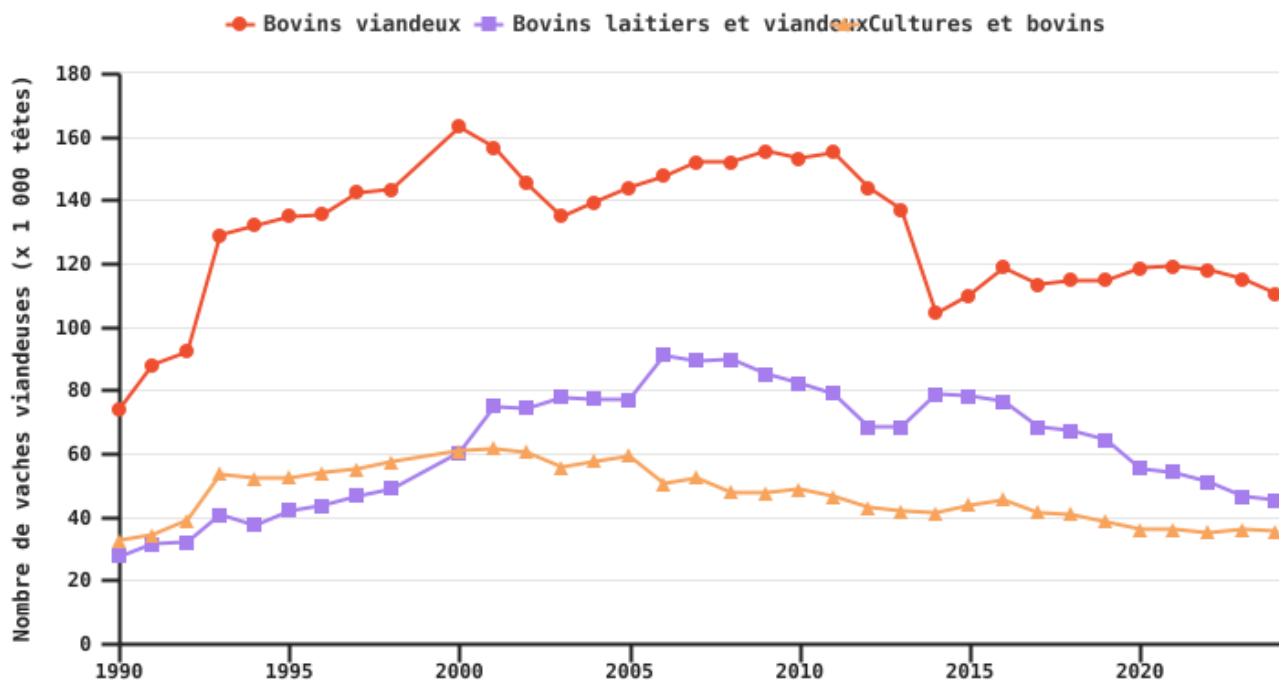
Au sein des OTE

- Cheptel

Le cheptel de vaches viandeuses est quasi exclusivement concentré dans les exploitations professionnelles. Seules 1 000 vaches viandeuses sont détenues en dehors de ce cadre.

Les trois quarts des vaches viandeuses sont élevées dans des exploitations spécialisées en bovins viandeux (52 %) ou combinant bovins laitiers et viandeux (21 %). En 2010, les élevages spécialisés en bovins viandeux détenaient déjà la majorité du cheptel (49 %) tandis que les élevages combinés en avaient 26 %. La diminution des vaches dans ce dernier type d'élevage a été la plus importante (- 45%)

Evolution du nombre de vaches viandeuses des exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

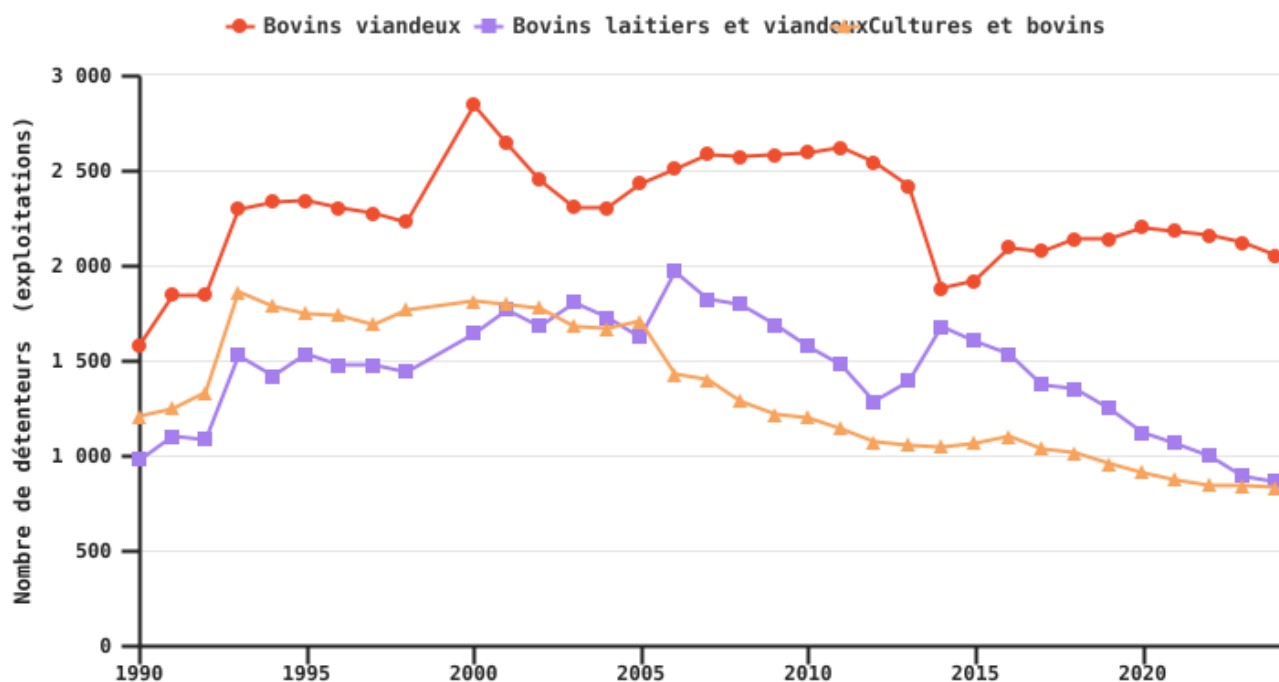
© SPW - 2025

- Détenteur

Seuls 3 % des détenteurs de vaches viandeuses ne sont pas dans une exploitation professionnelle. Près de la moitié (**46 %**) sont à la tête d'une exploitation spécialisée en **bovins viandeux**. Les exploitations mixtes combinant bovins laitiers et viandeux, ainsi que celles associant cultures et bovins, regroupent chacune environ un cinquième des détenteurs.

En 2010, la répartition était légèrement différente : 24 % des détenteurs exerçaient dans des exploitations combinant bovins laitiers et viandeux, tandis que 40 % étaient spécialisés en bovins viandeux.

Evolution du nombre de détenteurs professionnels de vaches viandeuses selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

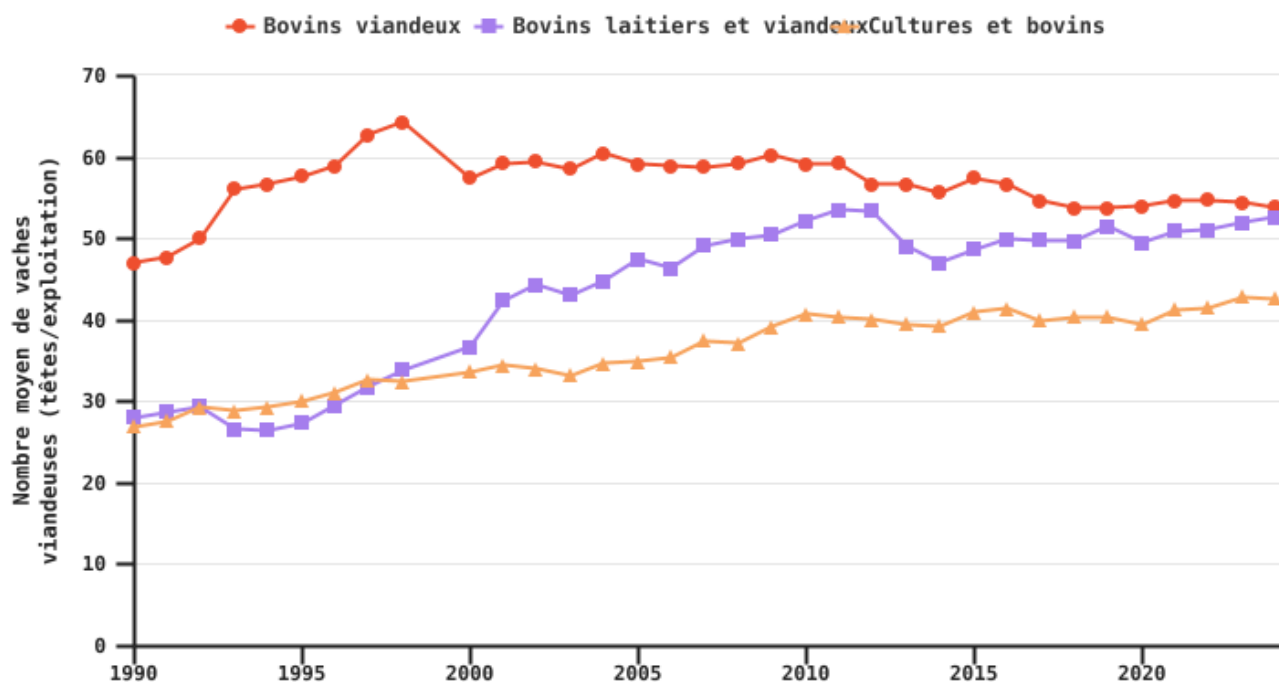
© SPW - 2025

- Cheptel moyen

Les exploitations spécialisées en bovins viandeux ou combinant bovins laitiers et viandeux disposent d'un cheptel moyen supérieur à 50 vaches viandeuses, soit un niveau au-dessus de la moyenne régionale. Dans les exploitations associant cultures et bovins, ce nombre reste également élevé, avec 43 vaches en moyenne.

L'évolution de la taille des troupeaux varie toutefois selon l'orientation technico-économique. Alors que ce chiffre a diminué dans les élevages spécialisés (59 vaches en 2010), il est resté relativement stable pour les exploitations combinant bovins laitiers et viandeux.

Evolution du nombre moyen de vaches viandeuses par exploitation professionnelle selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Informations complémentaires

Références bibliographiques

Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

En savoir plus ?

Les données chiffrées et de localisation sont disponibles dans le fichier situé en haut à droite de la fiche (« Données sources »).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- [Bovins](#)
- [Bovins viandeux](#)
- [Rentabilité des exploitations spécialisées en bovins viandeux](#)

